



OMNIPAT

SOCIETE DE CONSEILS EN PROPRIETE INDUSTRIELLE

COMPTOIR DES MAILLES ET DE L'ARCHITECTURE

50 Rue Gutenberg
ZAC du Grand Pont
13640 La Roque-d'Anthéron

Aix en Provence, le 24 novembre 2022

Réf. courrier : 22A0872/SL-AM
N/Réf. : B01333IN/WO
V/Réf. : tensiomesh
Demande internationale N° : PCT/FR2021/050831
Titre : Procédé et dispositif de fixation d'un écran métallique maillé à un bâtiment

Objet : Ouverture de la phase nationale en Inde

FACTURE EN EUROS N° 22-11B042

Désignation des actes	Montant
Nos frais et honoraires et ceux de notre agent relatifs à :	
- Entrée en phase nationale en Inde de la demande internationale ci-dessus référencée et paiement des taxes correspondantes	1 740,00
- Débours	45,00
Taxes officielles	
- Taxes de dépôt	220,00
TOTAL H.T.	2 005,00
T.V.A 20%	401,00
MONTANT T.T.C.	2 406,00

A régler au plus tard le 24 décembre 2022

Palement : **Net d'escompte**

Pénalité de retard : 10,5% annuel

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement (Art. L441-06 Code Commerce) : 40 euros